

## Présentation des activités 2010 et orientations 2011

### 1. L'occupation des magasins du CTLES

**Les espaces de stockage du CTLES sont aujourd'hui occupés à plus de 97%. L'établissement recevra, de novembre 2010 à mai 2011, plus de 2 kilomètres linéaires de collections.**

**Fin mai 2011, les magasins seront provisoirement saturés, mais l'ouverture de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations aura pour conséquence de libérer 9 kilomètres linéaires à partir du deuxième semestre 2011, permettant au CTLES de lancer un nouveau marché de transferts.**

**Comme les années précédentes, les dépôts demeurent majoritaires par rapport aux cessions.**

**Le dédoublonnage a permis d'éliminer 168 mètres linéaires de fascicules de périodiques cédés au CTLES.**

À la date du 31 octobre 2010, la capacité de stockage des magasins du CTLES représente près de 73 kilomètres linéaires.

À cette même date, l'occupation des magasins représente plus de 71 kilomètres linéaires. L'établissement conserve par ailleurs dans ses espaces de traitement des collections en provenance de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations qui sont stockées sur palettes et qui ne font l'objet d'aucune communication. Ces collections représentent plus de 1 kilomètre linéaire.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010, l'établissement a reçu plus de 2 kilomètres linéaires de collections. La répartition des fonds conservés par l'établissement en fonction des différents statuts (cession, dépôt, stockage provisoire) fait apparaître l'importance des dépôts qui représentent 38% des collections du CTLES<sup>1</sup>.

Le marché de transfert qui s'achèvera en mai 2011 prévoit pour la période qui reste à courir (de novembre à mai), le versement au CTLES de près de 2 kilomètres de collections en provenance des universités et des grands établissements parisiens. Après intégration, la totalité des espaces de stockage du CTLES seront saturés.

La place qui reste disponible dans les magasins est répartie principalement selon deux formats (in-8° et in-4°)<sup>2</sup>. Les arrivées prochaines des collections entre novembre 2010 et mai 2011, conduiront certainement à des réaménagements des rayonnages qui auront une incidence à la marge sur la capacité de stockage de l'établissement.

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1

<sup>2</sup> Format in-8° de 20 à 25 cm inclus, format in-4° de 26 à 35 cm inclus

Une analyse de l'espace dédié aux collections en fonction de leur format, fait apparaître l'importance de l'espace dédié aux collections in-8° qui représente 61,31% de la totalité de l'espace de stockage tous types de magasins confondus. Le linéaire disponible dans ce format représente 1,70% de la capacité totale des magasins<sup>3</sup>.

### **1.1 La réalisation des transferts**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010, le CTLes a réalisé 22 opérations de versement de collections dans le cadre du marché de transfert. Le nombre de mètres linéaires transférés représente plus de 2 kilomètres linéaires.

Parmi ces versements, près de 200 mètres linéaires de collections relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

D'autre part, le CTLes a reçu au titre du stockage provisoire plus de 1 kilomètre linéaire en provenance de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

Dans le cadre des orientations pour l'année 2011, le CTLes devra absorber les collections dont le transfert est prévu dans le cadre du marché passé avec la Société JEP en mai 2010. De janvier 2011 à mai 2011, l'établissement devrait recevoir 1,5 kilomètres de linéaires de documents.

### **1.2 Les documents transférés au CTLes au titre des cessions et des dépôts**

Au cours de la période considérée, neuf établissements ont réalisé des versements au CTLes. La part des cessions représente plus de 200 mètres linéaires (223,42) soit près de 10% de l'ensemble des documents transférés. L'essentiel de ces collections concernent des titres de périodiques de médecine pour lesquels le CTLes s'est porté pôle de conservation.

Quant aux dépôts ils représentent 90% des collections reçues par l'établissement, alors qu'en 2009 sur la même période considérée, ils représentaient 60% des versements.

Ces dépôts sont essentiellement constitués de fascicules de périodiques (85%). Les monographies représentent 11% et les thèses 4%.

Dans le cadre des orientations pour l'année 2011, le CTLes, devra intégrer dans ses magasins près de 1,5 kilomètres linéaires de collections dont près de 900 mètres linéaires seront versés au titre de la cession.

### **1.3 Les documents conservés au titre du stockage provisoire**

Les collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire occupent, à la date du 31 octobre 2010, près de 4 kilomètres linéaires<sup>4</sup>, soit 5% de l'ensemble des fonds conservés par l'établissement.

Parmi ces collections, plus de 1 kilomètre linéaire a été stocké sur palettes dans des espaces de traitement. Il s'agit de collections de la BULAC dont le retour dans leur établissement d'origine est prévu courant juin 2011.

Ce stockage « hors magasin » a été organisé en concertation avec l'établissement versant. Il permet de maintenir des espaces libres dans les magasins industriels afin de stocker des

---

<sup>3</sup> Cf. Annexe 2

<sup>4</sup> Cf. Annexe 4 *Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire*

collections en dépôt qui seront versées à partir du mois de novembre et qui devront être conditionnées en conteneurs afin de permettre leur communication.

La préparation du déménagement des collections de la BULAC qui sont aujourd'hui conservées au CTLes représente l'un des chantiers majeurs pour l'établissement. D'ores et déjà, un groupe de travail a été constitué afin de préparer le retour des collections. Les équipes du CTLes seront mobilisées sur des questions de logistique et d'identification des collections qui devront intégrer la BULAC dans un ordre précis afin de faciliter leur implantation en libre accès et en magasins.

#### **1.4 Le dédoublement des collections**

Les opérations de dédoublement ont permis d'éliminer 168 mètres linéaires sur les collections cédées. Il convient de distinguer d'une part le dédoublement réalisé sur les collections versées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et d'autre part le dédoublement rétrospectif qui porte sur les collections cédées à l'établissement depuis 1997.

Les éliminations réalisées dans le cadre des versements réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier représentent près de 50 mètres linéaires et concernent essentiellement des fascicules de périodiques de médecine versés au CTLes dans le cadre *du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*, il s'agit d'exemplaires en double qui n'ont pas été retenus par des bibliothèques possédant les titres concernés.

Les éliminations qui ont porté sur le rétrospectif, et qui représentent moins de 120 mètres, concernent aussi des fascicules de périodiques. Elles ont été réalisées dans le cadre du travail de récolement entrepris depuis 2008, et ont porté sur des doubles conservés au sein même de l'établissement. Les fascicules éliminés n'ont pas trouvé d'établissement preneur, ils ont été pilonnés.

## **2. La communication des collections**

**Le CTLes a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 une navette journalière (du lundi au jeudi) qui dessert 28 bibliothèques versantes.  
Le nombre de communications enregistre une hausse de 10,74% par rapport à 2009 sur la même période considérée.  
Les bibliothèques versantes empruntent quasi-exclusivement leurs propres documents en dépôt, ou des documents qu'elles ont cédés au CTLes.  
A compter de janvier 2011, le CTLes assurera une navette journalière du lundi au vendredi à destination de 28 établissements versants.**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010, le CTLes a été saisi de 9 565 demandes de prêt alors qu'en 2009, pour la même période considérée, le nombre de demandes de prêt était de 8 637. Cette hausse représente 10,74% par rapport à 2009.

Avec 9 199 documents communiqués, le taux de satisfaction des demandes représente plus de 96% (96,18%) et demeure comparable à celui de 2009 qui était de 96,78% pour 8 359 documents communiqués.

Les établissements versants ont, à eux seuls, été destinataires de 8 098 documents soit plus de 88% (88,03%) de l'ensemble des documents communiqués.

Il convient de souligner que plus de 60% (60,33%) de ces 8 098 documents ont été communiqués à trois établissements :

- la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art qui a reçu 2 842 documents ;
- la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales qui a reçu 1 219 documents ;
- le Service commun de la documentation de l'Université de Paris 3 qui a reçu 825 documents.

## **2.1 La typologie des documents communiqués**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 octobre 2010, plus de 57% (57,07%) des demandes portent sur les monographies. En 2009, sur la même période considérée, près de 50% des demandes portaient sur les périodiques. Si l'on observe les statistiques de communication depuis 2003, il apparaît que de 2003 à 2007, les thèses représentaient les documents les plus demandés. Ce n'est qu'en 2008 et en 2009 que l'essentiel des demandes a porté sur les périodiques. Aujourd'hui, une nouvelle tendance se dégage au profit des monographies. Celle-ci peut s'expliquer d'une part, par la nature des versements réalisés par les bibliothèques qui déposent depuis 2009 des collections de monographies récentes qui semblent faire l'objet de demandes prêt nombreuses, et d'autre part par une offre de plus en plus riche d'accès aux périodiques en ligne.

Les bibliothèques versantes empruntent quasi-exclusivement leurs propres documents ou des documents qu'elles ont cédés au CTLe et qui appartenaient initialement à leurs propres collections. Celles-ci représentent 81% sur l'ensemble des communications (7 451 documents).

En revanche, on constate que les communications réalisées au profit des bibliothèques versantes et qui portent sur des documents qui appartiennent ou ont appartenu à d'autres établissements versants représentent seulement 3,4% (313 documents).

Enfin, seulement 15,6% (1 435 documents) des communications ont été réalisées à destination des bibliothèques non versantes.

Une analyse des domaines disciplinaires dont relèvent les documents prêtés aux bibliothèques non versantes (15,6% des communications) laisse apparaître la répartition suivante :

- Près de 29% des prêts s'adressent à des bibliothèques de lettres et sciences humaines ;
- Près de 18% des prêts s'adressent à des bibliothèques de sciences ;
- Plus de 13% des prêts s'adressent à des bibliothèques droit et sciences juridiques ;
- Plus de 11% des prêts s'adressent à des bibliothèques de médecine ;
- Plus de 29% des prêts s'adressent aux bibliothèques qui ne rentrent pas dans les catégories sus-citées.

Il apparaît que l'essentiel des demandes (toutes bibliothèques confondues) porte sur des collections qui relèvent de domaines disciplinaires liés aux lettres et à la linguistique (pour 36,09%) et aux sciences humaines (14,81%). Ces domaines constituent plus de la moitié des collections conservées au CTLe.

## **2.2 La communication des documents aux établissements versants**

Le dispositif de livraison de documents par la navette aux bibliothèques versantes a été modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2010. La navette a été depuis lors programmée tous les jours de la semaine du lundi au jeudi, permettant ainsi de garantir aux établissements un délai de livraison de 24 heures dès lors que les demandes parviennent au CTLes dans les délais impartis afin de permettre leur traitement.

L'objectif était d'améliorer d'une part le service rendu aux usagers en réduisant les délais de communication, et d'autre part, de permettre une meilleure répartition de la charge de travail pour les personnels du CTLes.

Au terme de huit mois de fonctionnement de la navette journalière, la réunion de bilan qui a été organisée avec les personnels des services de l'inventaire et des magasins, a permis de constater que contrairement aux projections réalisées avant la mise en place de cette navette journalière, la charge de travail pour les personnels du CTLes n'est pas équitablement répartie en fonction des jours de la semaine.

En effet, les navettes, qui desservent en règle générale 9 bibliothèques par jour, sont particulièrement chargées deux jours dans la semaine avec 78 documents communiqués en moyenne le lundi et 67 documents communiqués en moyenne le jeudi. En revanche, les communications du mardi et du mercredi représentent en moyenne respectivement 51 et 59 documents.

Cette répartition inégale de la charge de travail touche aussi les activités de traitement des demandes et de collecte des documents dans les magasins, avec en moyenne 50 demandes traitées le lundi et 66 demandes traitées le vendredi. L'activité la plus faible est constatée le jeudi avec seulement 12 demandes à traiter en moyenne.

Il convient de prendre en compte les retours de collections qui feront l'objet de statistiques à partir de 2011, mais qui aujourd'hui sont essentiellement regroupés pour les grands établissements demandeurs, les lundis et jeudis.

## **2.3 Mise en place d'une navette journalière du lundi au vendredi à compter du mois de janvier 2011**

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers et de mieux répartir la charge de travail hebdomadaire inhérente aux activités de prêt, le CTLes mettra en place, à compter du mois janvier 2011, une navette journalière le vendredi.

Les documents conservés dans l'établissement, au titre du dépôt et de la cession, seront ainsi communiqués aux bibliothèques versantes, tous les jours de la semaine (du lundi au vendredi), par la navette du CTLes, dans la mesure où ces demandes parviendront dans l'établissement avant midi.

Ce nouveau dispositif devrait avoir pour conséquence d'augmenter globalement le nombre de demandes de communication traitées et le nombre de documents collectés en magasin. Il devrait entraîner une diminution du nombre de demandes de communication à traiter le vendredi. Enfin, le nombre de documents distribués par la navette du lundi devrait être mécaniquement revu à la baisse<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Cf. Annexe 5.

### 3. Le traitement des collections

**A la date du 31 octobre 2010, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 304 965 documents localisés contre 303 520 à la fin de l'année 2009.**

**A l'instar de l'an dernier un travail important a été réalisé sur le signalement rétrospectif des collections.**

**Par ailleurs, l'établissement a mis en place une nouvelle procédure pour le traitement des monographies en dépôt.**

**Le service de l'inventaire a été fortement mobilisé sur les opérations liées à la préparation du déménagement des collections de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).**

Le traitement bibliographique des collections recouvre non seulement le travail de localisation et de création de notices dans le Système universitaire de documentation (SUDOC), mais il recouvre aussi la saisie des données descriptives des documents transférés dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement.

Le travail de dédoublement, via la suppression de notices d'exemplaires, doit lui aussi être pris en compte, tout comme l'inventaire rétrospectif.

#### 3.1 L'inventaire des collections

L'inventaire des collections regroupe d'une part les opérations de localisation et de création de notices dans le SUDOC. Ces opérations portent uniquement sur les collections qui sont cédées à l'établissement. L'inventaire regroupe d'autre part toutes les opérations de signalement des collections dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement. Ce signalement concerne les documents qui sont déposés dans l'établissement et qui demeurent la propriété des établissements versants.

##### 3.1.1 Les créations de notices (notices bibliographiques, notices d'autorité)

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010, le service de l'inventaire s'est localisé dans le SUDOC sur 2 106 documents. Le service a créé dans le SUDOC, au titre du catalogage rétrospectif des fonds cédés, 1 096 notices bibliographiques.

Ces créations portent sur les fonds suivants :

- Les thèses vétérinaires de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (576 notices bibliographiques) ;
- Les thèses d'odontologie de l'Université Paris-Diderot-Paris 7 (79 notices bibliographiques) ;
- Les thèses d'odontologie de la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie (139 notices) ;
- Les thèses de pharmacie de la Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie (228 notices).

Au titre du catalogage courant 10 notices de périodiques et 64 notices de monographies ont été créées. Le service de l'inventaire a par ailleurs créé 818 notices d'autorité.

### **3.1.2 Le signalement des collections dans le système intégré de gestion d'archives (SIGA)**

L'établissement a signalé, à la date du 31 octobre 2010, 9 818 titres dans son SIGA. La ventilation est la suivante :

- Monographies : 8 179 titres ;
- Thèses : 1 639 titres.

L'établissement a par ailleurs enregistré 1 700 titres de périodiques représentant près de 16 000 fascicules.

Comme l'an dernier sur la même période, les dépôts représentent la part la plus importante des collections versées au CTLe. En effet, sur un total de près de 26 000 documents inventoriés (fascicules de périodiques, monographies, thèses), 24 050 documents ont été déposés (soit 92,5% des documents transférés) et 1 950 cédés.

Les éliminations ont porté sur 620 fascicules de périodiques.

### **3.2 L'inventaire des monographies**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, les monographies versées au CTLe en dépôt, sont inventoriées sur le modèle de celles versées en cession. Leur description est faite titre par titre et volume par volume dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement. Cette nouvelle procédure, qui rallonge les délais de traitement, vise les objectifs suivants :

- Faciliter la transformation éventuelle de dépôts en cessions ;
- Permettre de fournir aux établissements versants des fichiers exploitables qui permettent d'avoir une vision précise des documents versés ;
- Permettre d'attribuer à chaque titre le champ disciplinaire dont il relève et élaborer ainsi les statistiques de prêt par discipline.

Le bilan de ce traitement détaillé des collections, réalisé auprès du service de l'inventaire, s'avère positif dans la mesure où il facilite notamment les recherches de documents dans le cadre du prêt entre bibliothèques.

### **3.3 Les travaux préparatoires au déménagement des collections de la BULAC**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le CTLe a entrepris un important travail de vérification des collections versées dans l'établissement par la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales. Ces collections, qui seront récupérées par la Bibliothèque universitaire des langues et civilisation à partir du mois de juin 2011, ont donné lieu à l'inventaire d'une partie des documents non conditionnés (grands formats, formats atypiques) et des titres en caractères non latins. Ce travail d'inventaire a porté sur 610 mètres linéaires qui avaient été versés au CTLe en 2002.

Le service a par ailleurs procédé à un travail de rapprochement des listes des cotes fournies par la BULAC avec ses propres listes. Ce travail a eu pour objet de rectifier les anomalies de saisie et de fournir un métrage précis cote par cote afin d'anticiper les opérations de manutention liées au retour de ces collections.

Il convient de souligner que près de 94% (8 477 mètres linéaires) des collections destinées à rejoindre la BULAC sont conservées dans les magasins de grande hauteur. L'absence de zones tampon, tant au CTLe qu'à la BULAC, implique une articulation

précise entre le destockage des collections, leur prise en charge et leur implantation dans l'établissement destinataire.

Par ailleurs, les activités de destockage dans les magasins industriels devront avoir un impact limité sur les activités de communication des documents dans le cadre du prêt, sachant que 80% des demandes portent sur des documents conservés dans les magasins industriels.

Enfin, la réalisation d'un fichier récapitulatif de l'ensemble des cotes de la BIULO et de la BULAC, ainsi que de leur conditionnement, a permis de mobiliser l'équipe sur un travail de repérage des conteneurs regroupant des familles de cotes différentes. Ce travail de vérification a concerné plus de 15 000 conteneurs. Ces conteneurs feront l'objet de prélèvements partiels de documents par l'équipe des déménageurs.

La préparation du déménagement des collections de la BULAC, demeure l'une des orientations principales des activités du CTLes pour l'année 2011.

#### **4. Le marché de réinformatisation du CTLes**

Le chantier de réinformatisation de l'établissement est actuellement en phase de recette. Cette phase qui est l'étape de vérification pendant laquelle on s'assure que le logiciel est conforme aux spécifications, donne lieu à des échanges hebdomadaires avec la Société EVER TEAM. La vérification de la correction des paramétrages devrait s'achever à la fin du mois de novembre.

Les fonctionnalités de base répondent correctement, bien qu'il subsiste quelques erreurs notamment sur la recherche qui croisent des éléments issus des différentes tables de la base (par exemple recherche de documents en fonction de leur statut et établissement d'origine). Par ailleurs, la reprise des données est satisfaisante, exception faite de la reprise des cotes BU d'origine qui n'est pas incrémentée.

Dans le cadre de cette phase de recette, plusieurs réunions ont été organisées avec les Services de l'inventaire et du prêt d'une part, et avec le Service des magasins d'autre part. Ces réunions ont permis de présenter l'application et son fonctionnement aux agents qui seront amenés à l'utiliser.

Une fois l'application validée par le CTLes, la Société EVER TEAM effectuera une nouvelle reprise des données. Celle-ci permettra de valider le protocole et d'évaluer le temps nécessaire à l'ensemble des opérations. La reprise des données définitive ainsi que l'installation de l'application sur les serveurs du CTLes devrait intervenir d'ici le 31 janvier.

## 5. La conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

**Sur les dix premiers mois de l'année, le CTLes apparaît comme le principal bénéficiaire des transferts réalisés dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.**

**L'essentiel des transferts a été pris en charge par le CTLes et a permis de combler des lacunes pour les titres conservés par six pôles de conservation dont la BIUM et l'Académie nationale de médecine.**

**Les résultats de l'enquête diffusée aux établissements participants en 2009 ont été présentés à la réunion annuelle de pilotage qui s'est tenue le 20 septembre à la BIUM.**

**Les résultats de cette enquête ont permis de souligner l'importance du rôle de coordinateur du CTLes notamment pour la prise en charge des transferts entre les différents établissements, ainsi que celui de la BIUM pour l'exploitation des listes de titres.**

**L'enquête a fait notamment apparaître la nécessité de mettre en place des statistiques et des indicateurs de suivi des opérations de transfert et de désherbage effectuées dans le cadre du plan.**

**Le CTLes a, d'ores et déjà, mis en place un certain nombre d'outils de suivi qui permettront de mesurer le pylon réalisé dans le cadre du plan, le distinguant clairement du pylon courant.**

### 5.1 Bilan des transferts intervenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010, le nombre de mètres linéaires transférés dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* représente 229 mètres linéaires. Près de 82% de ces transferts ont intégré les collections du CTLes. Pour sa part, l'établissement a transféré 13 mètres linéaires de collections auprès des établissements suivants :

- Académie nationale de médecine ;
- Bibliothèque interuniversitaire de médecine et d'odontologie ;
- Université Pierre et Marie Curie – Paris 6, Bibliothèque d'anatomie pathologique Jacques Delarue.

L'établissement a pris en charge plus de 80% des transferts en assurant par ses propres moyens l'organisation matérielle des envois de collections au sein des différents pôles de conservation.

Depuis 2005, plus de 1 640 mètres linéaires de collections ont été transférés entre les différents participants au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Cf. Annexe 6.

## **5.2 La synthèse des réponses relatives au questionnaire adressé aux établissements en mai 2009**

Le CTLes et la BIUM ont adressé en mai 2009 un questionnaire à l'ensemble des participants au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*. L'objectif du questionnaire visait d'une part, à faire le point sur l'avancement des travaux dans chaque établissement et d'autre part, à pointer les difficultés qui pouvaient être rencontrées afin de pouvoir proposer des solutions. Le dépouillement de ce questionnaire a permis d'élaborer un document de synthèse et d'analyse des réponses qui a été présenté à l'ensemble des représentants des établissements participants lors de la réunion de pilotage du 20 septembre 2010.

### **5.2.1 Les opérations de récolement et de renseignement de la base de gestion interne**

Faute de moyens suffisants en personnel, le CTLes n'est pas en mesure d'assurer le traitement systématique et exhaustif de l'ensemble des titres du plan. À l'instar des établissements participants, le CTLes se concentre sur les titres pour lesquels il est pôle de conservation, en réalisant pour ces titres un récolement exhaustif et le signalement systématique des états de collection dans trois bases distinctes : SUDOC, base de gestion interne et SIGB local.

La saisie des états de collections pour chacun des titres, avec une mention détaillée des lacunes, permettrait pourtant de faciliter les appels d'offres et les réponses à ces derniers.

### **5.2.2 Les appels d'offres**

L'*appel d'offre* correspond à toute demande ou proposition effectuée par un établissement en vue de compléter des collections intégrées au plan de conservation partagée. Ainsi, un établissement peut lancer deux types d'appel d'offres, soit en demandant aux autres participants de combler les lacunes de ses collections, soit en se proposant de combler celles des autres participants.

L'enquête laisse apparaître que l'essentiel des appels d'offres auxquels les bibliothèques ont répondu provenaient de la BIUM, du CTLes ou de l'Académie de Médecine (50 appels d'offres environ pour la BIUM, 23 pour le CTLes, 8 pour la Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine. Ces trois établissements se trouvent ainsi être pôles de conservation pour 91% des titres intégrés au plan, et se trouvent donc logiquement à l'origine de l'essentiel des appels d'offres.

### **5.2.3 La question des transferts**

Les transferts soulèvent des difficultés essentiellement logistiques dans la mesure où les établissements n'ont pas de véhicule propre pour les réaliser et ont de ce fait recours au CTLes.

Par ailleurs, le stockage des cartons en attente de transfert pose des problèmes de place, d'autant plus que le délai est parfois long avant la prise en charge des collections par l'établissement destinataire. Des difficultés sont par ailleurs mentionnées pour trouver les cartons eux-mêmes, ainsi que le temps nécessaire à leur préparation.

Le CTLes, pour sa part, éprouve des difficultés quant à la gestion organisationnelle des transferts : la nécessité de rationaliser ceux-ci en les regroupant implique de déterminer un calendrier qui convienne aux différents établissements concernés, ce qui peut parfois s'avérer difficile à mettre en oeuvre. Le CTLes prend, de plus, régulièrement en charge les

transferts entre les établissements alors qu'il n'est ni l'expéditeur ni le destinataire des collections.

#### **5.2.4 Les moyens mis en oeuvre**

L'activité liée aux différentes tâches induites par le plan de conservation, qu'il s'agisse des tâches matérielles ou intellectuelles réalisées en aval ou en amont des versements, apparaissent difficiles à quantifier avec précision ; beaucoup d'opérations ponctuelles ou irrégulières ne donnent pas lieu à la tenue de statistiques spécifiques et apparaissent difficile à quantifier (comme les équivalents temps plein consacrés au plan) et à séparer du travail courant.

Les résultats de l'enquête semblent ainsi militer pour la mise en place de statistiques et d'indicateurs de suivi des opérations de transfert et de désherbage effectuées dans le cadre du plan.

### **6. Visites et présentation de l'établissement**

Dans le cadre de la présentation de l'établissement et dans le contexte du transfert des collections de la bibliothèque de la Sorbonne, le CTLes a reçu, au cours de deux visites programmées lors du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2010, les collègues de cet établissement (90 visiteurs). Ces visites qui avaient pour objectif de présenter les espaces de stockage dédiés aux collections de cet établissement ont été animées par l'équipe de direction de la Bibliothèque de la Sorbonne après une présentation de l'établissement réalisée par l'équipe de direction du CTLes.

Contrairement à l'an dernier, le CTLes n'a pas organisé jusqu'ici, de visite visant à valoriser auprès des établissements partenaires, l'expérience acquise dans la gestion, la conservation et la communication des collections. Ces visites sont généralement programmées à la demande des établissements partenaires.

L'établissement a reçu une équipe du Centre de documentation de l'Assemblée nationale

#### **6.1 La journée professionnelle sur le thème de la mutualisation des collections**

La journée qui a été organisée par le CTLes, le 30 mars 2010, a rassemblé 65 participants. Les interventions ont permis notamment de présenter les travaux réalisés par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et le CTLes dans le cadre de la conservation partagée. Au cours de cette journée, qui s'adressait principalement à un public de professionnels travaillant dans des établissements sensibilisés aux enjeux de la mutualisation à travers, notamment, les plans de conservation partagée, deux points forts ont pu être dégagés. Il s'agit d'une part de l'intervention d'un enseignant chercheur, M. Bonnafous-Murat, Chargé de mission pour la politique documentaire à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3<sup>7</sup>, qui a permis d'entendre le point de vue d'un acteur extérieur à la profession, et d'autre part des expériences relatées par nos collègues étrangers, qui ont permis de mettre l'accent sur un grand nombre de problématiques communes (financement, désherbage, délais de communication des documents...)

Au regard de cette expérience positive, le CTLes souhaite organiser en 2011 une nouvelle journée sur cette thématique.

---

<sup>7</sup> *Quel niveau d'intervention pour les plans de conservation partagée ? Le point de vue d'un enseignant chercheur*

## **6.2 Les échanges avec les utilisateurs dans le cadre du service du prêt entre bibliothèques**

Afin d'améliorer la qualité du service rendu dans le cadre du prêt entre bibliothèques, l'établissement a mis en place un programme de sensibilisation des personnels aux contraintes liées à cette activité. Il s'agit d'associer, sur la base du volontariat, et à raison d'une demi-journée, les personnels du CTLes, qui interviennent lors des transactions de prêt, aux activités et tâches dévolues à leurs collègues des établissements demandeurs. Ainsi, au mois d'octobre, trois agents du CTLes ont été accueillis par le service du prêt de la Bibliothèque de la Sorbonne sur le site de Sainte Barbe afin d'être sensibilisés aux méthodes de travail, aux usages et aux impératifs liés à l'activité du service au sein de cet établissement.

Dans le cadre de la réciprocité, le CTLes devrait accueillir prochainement, au sein de son service de prêt, des collègues de la Bibliothèque de la Sorbonne.

## **6.3 La présentation du CTLes dans le cadre des formations organisées par les établissements de formation**

Dans le cadre des formations, organisées par les établissements de formation (ENSSIB, MEDIADIX), le CTLes a reçu une quarantaine de collègues. Ces visites s'adressaient aux bibliothécaires en scolarité à l'ENSSIB, ainsi qu'aux lauréats du concours d'assistant des bibliothèques dans le cadre de leur formation post-recrutement.

## **6.4 Le voyage d'étude**

La thématique du voyage d'étude organisé en 2010 à Bruxelles était axée sur la réorganisation des services au sein des bibliothèques. Les visites de la Bibliothèque royale, ainsi que de la bibliothèque publique centrale pour la région Bruxelles-Capitale, ont permis d'illustrer les notions de répartition et réaménagement d'espace et de mettre l'accent sur la problématique de la circulation. Ces exemples viendront nourrir la réflexion autour de la construction de l'extension du CTLes.

A l'instar des années précédentes, ce voyage d'étude, auquel ont participé 16 agents du CTLes, donnera lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier.

En 2011, le CTLes organisera un voyage d'étude à Lyon. Le programme des visites comportera notamment une présentation du projet de construction du silo de l'agglomération lyonnaise.

## **6.5 Les échanges avec le programmiste dans le cadre de la construction du nouveau silo**

L'établissement a reçu le programmiste à deux occasions, le 15 juin et le 30 juin afin de faire le point, avec les chef de service d'une part, et les équipes du CTLes d'autre part, sur les modalités de fonctionnement du centre. En effet, celles-ci représentent un élément structurant du projet d'extension et doivent intervenir, au même titre que les aspects fonctionnels, techniques et normatifs, dans la définition des propositions d'extension.

Par ailleurs, le Comité technique s'est réuni à deux reprises au Rectorat de Paris. Ces réunions ont permis notamment de faire le point sur la méthodologie suivie par le programmiste.

## 7. Personnels

**L'année 2010 a été marquée par le transfert à l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) de 4 postes de conservateur des bibliothèques.**

**Un renouvellement partiel de l'équipe administrative a eu lieu en septembre avec l'arrivée de deux nouveaux adjoints administratifs suite à une mutation et à une transformation de poste.**

**L'établissement compte au 31 octobre deux postes sur le budget propre de l'établissement : 1 poste de catégorie B et 1 poste de catégorie C.**

Au 31 octobre 2010, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 26 agents. En 2010, la mise en place d'une navette de communication journalière du lundi au jeudi, n'a été accompagnée d'aucune création de poste. L'établissement a ainsi été amené à renforcer l'équipe de l'inventaire en y affectant un magasinier titulaire et à recruter un magasinier contractuel pour l'équipe des magasins qui perdait de ce fait un agent.

### 7.1 Personnels titulaires

#### 7.1.1 Filière des bibliothèques

Dans la filière des bibliothèques nous comptons 16 postes sur site pourvus par des agents titulaires :

- 2 conservateurs des bibliothèques (dont le directeur de l'établissement) ;
- 1 bibliothécaire
- 2 bibliothécaires adjoints spécialisés ;
- 2 assistants des bibliothèques ;
- 3 magasiniers principaux des bibliothèques ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter 2 postes mis à disposition :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 1 magasinier des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

#### 7.1.2 Filière administrative

Dans la filière administrative, nous comptons 4 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 1 secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- 2 adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

### **7.1.3 Filière ITRF**

Dans la filière des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation, nous comptons 1 poste

- 1 ingénieur d'études chargé du système d'information documentaire.

### **7.2 Personnels contractuels sur postes vacants**

Le CTLes compte 3 agents contractuels employés sur des postes vacants (2 B et 1 C).

- 2 assistants de bibliothèque ;
- 1 magasinier des bibliothèques

### **7.3 Personnels contractuels sur budget propre**

Le CTLes compte au 31 octobre 2010, 2 agents recrutés sur budget propre :

- 1 agent de catégorie B (à plein temps)
- 1 agent de catégorie C (à plein temps).

**LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 1, Les collections transférées et les collections conservées**

- Les collections conservées au CTLes au 31 octobre 2009. Répartition par statuts p. 16
- Les collections déposées et cédées au CTLes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2009 p. 16

**Annexe 2, Capacité des magasins du CTLes**

- Capacité des magasins exprimée en mètres linéaires p. 17
- Capacité des magasins exprimée en pourcentage p. 17

**Annexe 3, Types de documents transférés par établissement et avant dédoublonnage**

- Tableaux de répartition par Grands établissements p. 18
- Tableau de répartition par universités p.18

**Annexe 4, Le stockage provisoire des collections**

- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire p. 19

**Annexe 5, PEB**

- Les activités de prêt liées aux communications par navette p. 20

**Annexe 6, Conservation partagée**

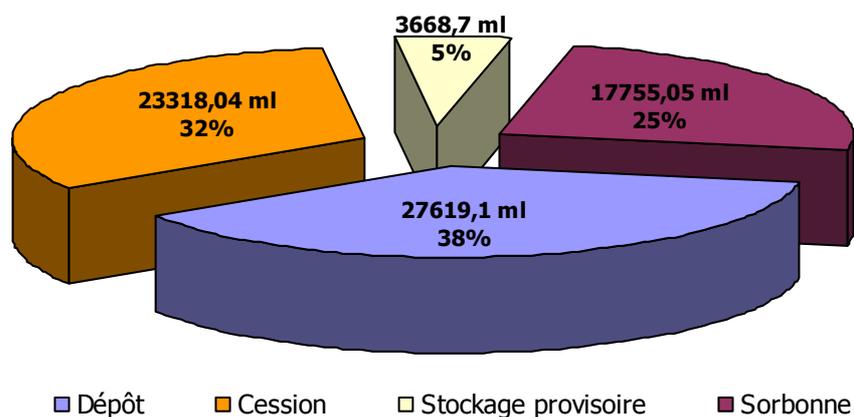
- Les mètres linéaires transférés dans le cadre du plan depuis 2005 p. 21
- Les listes traitées par année depuis 2005 p. 21

### ANNEXE 1

#### Collections conservées au CTLes à la date du 31 octobre 2010

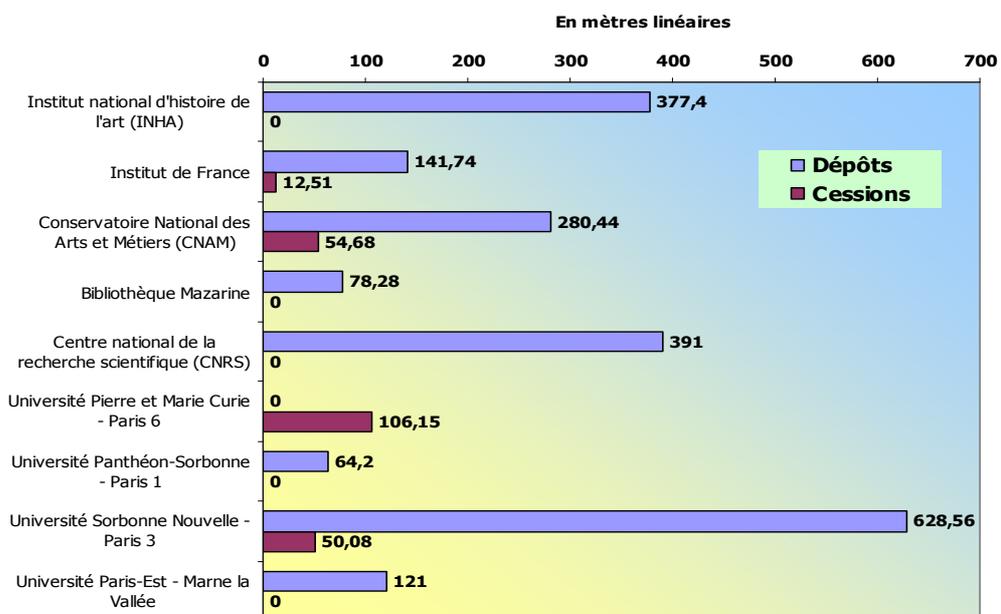
##### Répartition entre les différents statuts de stockage

Dépôt, cession, stockage provisoire et collections de la Bibliothèque de la Sorbonne versées dans le cadre de l'opération de mise en sécurité



Total des mètres linéaires conservés au CTLes 72 360,89 mètres linéaires  
 Pour le stockage provisoire 1 070,40 mètres sont conservés hors magasin  
 Les collections conservées en magasin représentent un total de 71 290,49 mètres linéaires

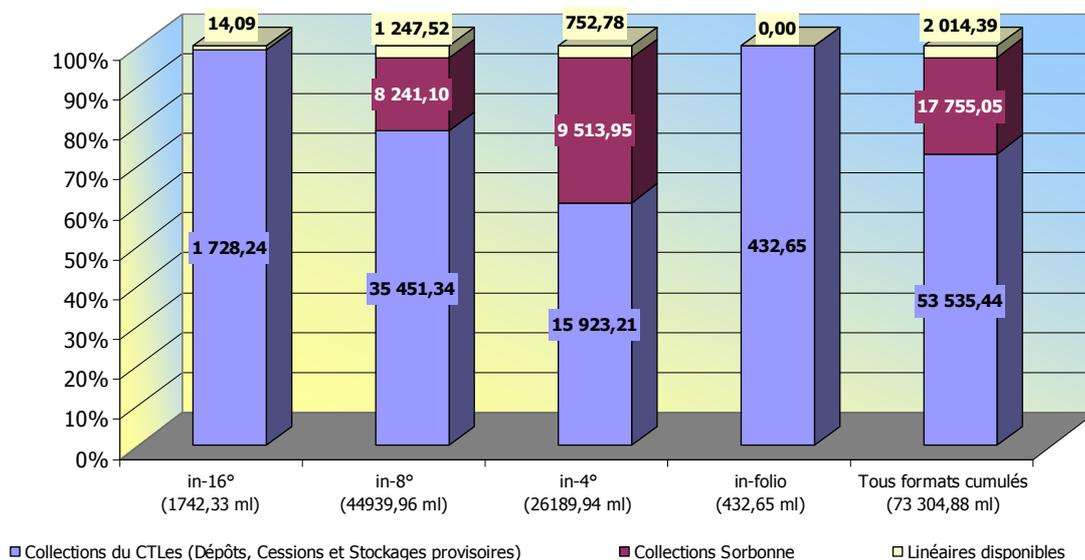
#### Collections déposées et cédées au CTLes entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 octobre 2010 (universités et grands établissements)



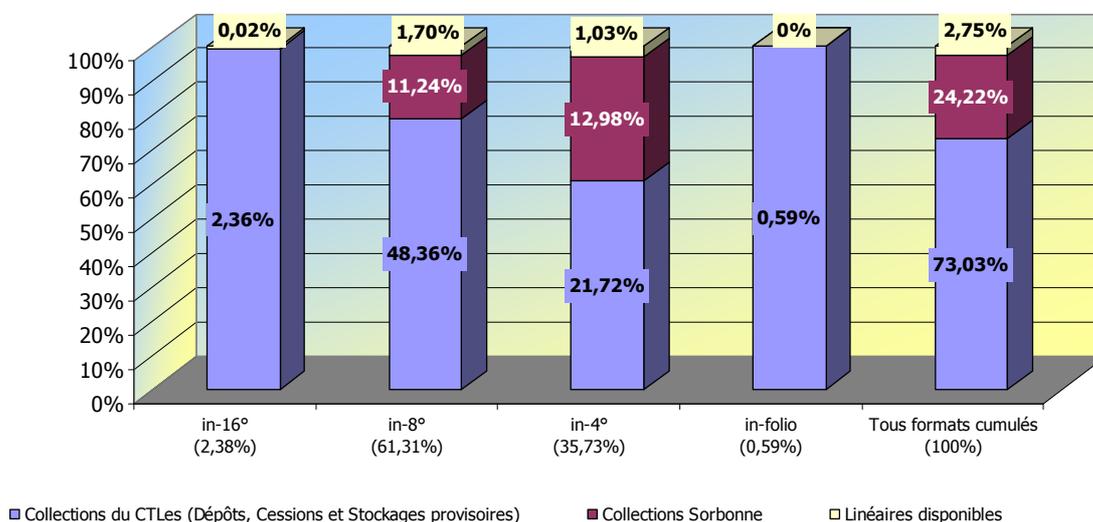
Plusieurs transferts peuvent être regroupés sous le nom d'une université, notamment lorsque le Service commun de la documentation est composé de plusieurs sections.

## ANNEXE 2

**Capacité des magasins en mètres linéaires**  
(espaces occupés et espaces disponibles)



**Répartition par format de l'espace dédié aux collections**



**Les collections de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne qui ont été versées dans le cadre de l'opération des travaux de mise en sécurité occupent 24,22% des espaces de stockage du CTLe.**

### ANNEXE 3

#### Types de documents transférés par établissement et avant dédoublement (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2010)

Grands établissements	Monographies en dépôt	Périodiques en dépôt	Thèses en dépôt	Total des dépôts	Monographies en cession	Périodiques en cession	Thèses en cession	Total des cessions	Total des dépôts et des cessions
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	108,3	267,9	1,2	377,4	•	•	•	0	377,4
Institut de France	•	141,74	•	141,74	•	12,51	•	12,51	154,25
Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)	•	280,44	•	280,44	•	54,68	•	54,68	335,12
Bibliothèque Mazarine	61,56	16,72	•	78,28	•	•	•	0	78,28
Centre national de la Recherche scientifique (CNRS)	•	391	•	391	•	•	•	0	391
<b>Total</b>	<b>169,86</b>	<b>1 097,80</b>	<b>1,20</b>	<b>1 268,86</b>	<b>0</b>	<b>67,19</b>	<b>0</b>	<b>67,19</b>	<b>1 336,05</b>

Universités	Monographies en dépôt	Périodiques en dépôt	Thèses en dépôt	Total des dépôts	Monographies en cession	Périodiques en cession	Thèses en cession	Total des cessions	Total des dépôts et des cessions
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	•	•	•	0	•	106,15	•	106,15	106,15
Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1	•	•	64,2	64,2	•	•	•	0	64,2
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	126,64	476,62	25,3	628,56	•	50,08	•	50,08	678,64
Université Paris-Est Marne-la-Vallée	•	121	•	121	•	•	•	0	121
<b>Total</b>	<b>126,64</b>	<b>597,62</b>	<b>89,50</b>	<b>813,76</b>	<b>0</b>	<b>156,23</b>	<b>0</b>	<b>156,23</b>	<b>969,99</b>

<b>Totaux Grands établissements + Universités</b>	<b>296,50</b>	<b>1 695,42</b>	<b>90,70</b>	<b>2 082,62</b>	<b>0</b>	<b>223,42</b>	<b>0</b>	<b>223,42</b>	<b>2 306,04</b>
---	---------------	-----------------	--------------	-----------------	----------	---------------	----------	---------------	-----------------

**ANNEXE 4**

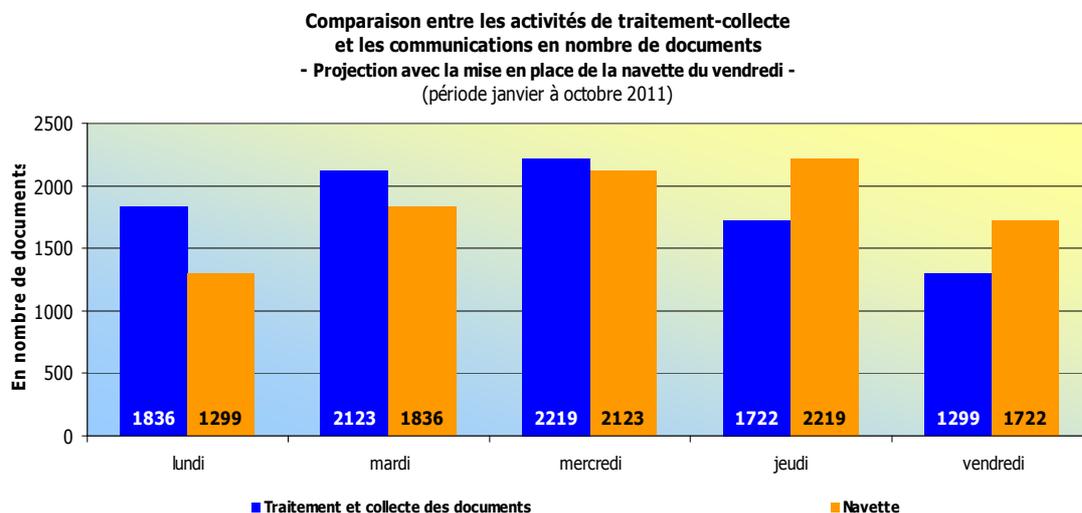
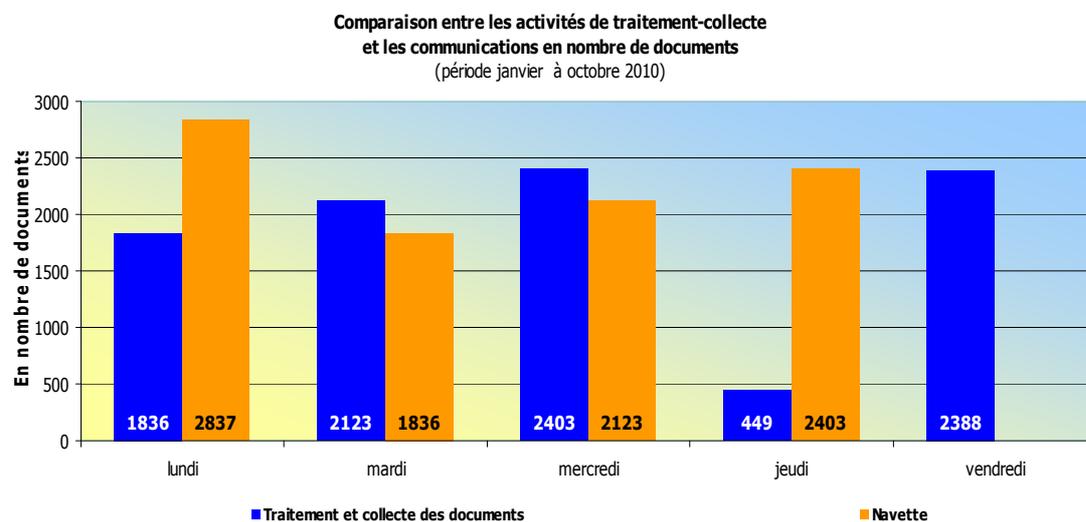
**Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire au 31 octobre 2010**

<b>Etablissement</b>	<b>Date de livraison</b>	<b>Métrage en ml</b>	<b>Nombre de cartons</b>	<b>Boîtes atypiques</b>	<b>Collections non-conditionnées</b>	<b>Durée prévue</b>	<b>Retour prévu</b>
<b>Université la Sorbonne nouvelle - Paris 3</b>	28/06/2002	112,8	282			8 ans	30/06/2013
<b>Ecole nationale des Chartes (+ fonds Canavesio)</b>	16/09/2002	60,4	151			5 ans	15/09/2012
<b>Ecole nationale des Chartes</b>	26/05/2003	50,8	127			5 ans	25/05/2012
<b>Bibliothèque Jacques Doucet</b>	02/08/2005	112,4	281			5 ans	30/12/2013
<b>Université Paris nord - Paris XIII (fonds Bibliothèque marxiste)</b>	11/04/2005	793,6	1 984			5 ans	10/04/2011
<b>BULAC</b>	du 02/06/2005 au 31/10/2010	2 215,9	4 707	1 628	7,60	5 ans	du 28/02/2011 au 31/12/2011
<b>Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne</b>	18 & 25/05/2009	315,2	788			5 ans	17/05/2014
<b>TOTAUX</b>		<b>3 661,1</b>	<b>8 320</b>	<b>1 628</b>	<b>7,60</b>		

**Le nombre de mètres linéaires stockés au titre du stockage provisoire est de 3 668,70 (3 661,1 + 7,6)**

## ANNEXE 5

### Les activités de prêt liées aux communications par navette

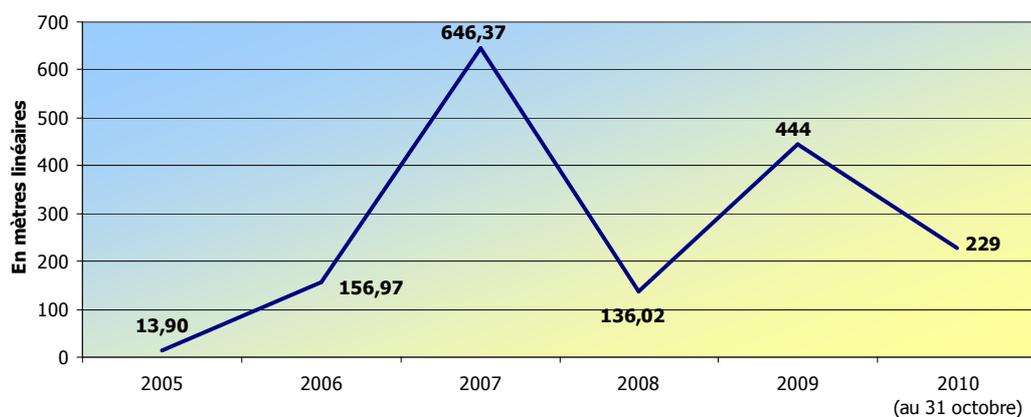


Cette projection est réalisée à partir des communications réalisées à la date du 31 octobre 2010 et ne tient pas compte des augmentations éventuelles du nombre de communications sur l'année 2011.

Par ailleurs les données qui figurent sur les graphiques concernent uniquement les communications effectives. Les demandes qui ne peuvent pas être servies représentent environ 3% de l'ensemble des demandes et ne se sont pas prises en compte dans ces graphiques.

## ANNEXE 6

**Mètres linéaires transférés dans le cadre du  
Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France**



**Nombre de listes et de titres traités par année  
dans le cadre du plan de conservation partagée**

